



# DOCUMENTS DE RENTRÉE Première

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint divers documents concernant la rentrée scolaire de votre enfant.  
L'emploi du temps reçu par mail vous permettra d'inscrire votre enfant à la cantine (**les externes doivent également compléter le questionnaire**) et aux Etudes du soir en cliquant sur le lien donné ci-dessous.

Demi-pension	<b>Remplir le questionnaire en ligne avant le 24/08</b> <a href="https://forms.gle/ayeNq1XmQT78meoH9">https://forms.gle/ayeNq1XmQT78meoH9</a>
Etudes surveillées	→ A conserver
Information Pastorale	→ A conserver
Informations Baccalauréat	→ A conserver
Liste des fournitures	<p><b>Les fournitures seront données par les enseignants à la rentrée.</b></p> <p>Le jour de la rentrée venir avec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 agenda</li><li>- 1 trousse</li><li>- des feuilles pour prendre des notes.</li><li>- 1 paquet de 200 copies doubles grand format, grands carreaux pour les DST</li></ul>
Informations et Conseils	<ul style="list-style-type: none"><li>- Spécialités SES</li><li>- DNL Anglais SES</li><li>- Conseils de lecture</li></ul>
Information Association Sportive	→ Inscription en ligne, lien document joint.



## RENTREE DES ELEVES 2025/2026

### CALENDRIER DE RENTREE



**La rentrée des élèves se fera lundi 1 septembre et les cours commenceront mardi 2 septembre**

<b>Lundi 1 septembre</b>	<p><b>Rentrée des élèves. Attention ! Pas de cantine ce jour.</b></p> <p>08h15 → 12h : <b>6<sup>ème</sup></b> <b>Les parents de 6<sup>ème</sup> sont invités de 8h15 à 9h pour un petit déjeuner</b> 9h30 → 12h : <b>5<sup>ème</sup></b> 10h30 → 13h : <b>2<sup>nde</sup></b> 11h30 → 14h : <b>1<sup>ère</sup></b> 12h30 → 15h : <b>4<sup>ème</sup></b> 13h30 → 16h : <b>3<sup>ème</sup></b> 14h30 → 17h : <b>Terminale</b></p> <p><b>Pas de cours</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"><b>PHOTO de CLASSE</b> Pour les 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et terminale</div>
<b>Mardi 2 Septembre</b>	<p><b>Début des cours pour tous</b> <b>Début de la cantine</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"><b>PHOTO de CLASSE</b> Pour les 5<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup></div>

#### → RAPPELS :

**Manuels scolaires** : Un chèque de caution de 150€ sera à remettre le jour de la rentrée lors de la distribution des livres.

**Attention : en l'absence de chèque, aucun manuel ne sera remis.**

**Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Sainte Jeanne-Elisabeth » et avoir au dos le nom et la classe de l'enfant.**

#### → CONTACTS UTILES :

Mme RIGOT	Responsable 6 <sup>ème</sup>	resp6@sje-paris.fr	
Mme CARRON DE LA MORINAIS	Responsable 5 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup>	resp54@sje-paris.fr	
Mme TREGUER	Responsable 3 <sup>ème</sup>	resp3@sje-paris.fr	
Mme PINHEIRO	Responsable 2 <sup>nde</sup>	resp2@sje-paris.fr	
M. CARDRON	Responsable 1 <sup>ère</sup> et Terminale	resp1term@sje-paris.fr	
Mme SOREL	Secrétaire des élèves	eleve@sje-paris.fr	
Mme LOGRE	Responsable Vie Scolaire	respviescolaire@sje-paris.fr	01.53.58.59.06
Vie scolaire 6-5-4-3-2	A joindre en cas d'absence	viescolaire@sje-paris.fr	01.53.58.31.58
Vie scolaire 1 <sup>ère</sup> - Term	d'élèves	viescolaire1term@sje-paris.fr	

Questionnaire en ligne à remplir  
avant le 24 aout  
**Même pour les externes**

<https://forms.gle/ayeNg1XmQT78meoH9>

## RÉGIME DE DEMI-PENSION 2025-2026

### Extrait de l'article II. du Règlement financier :

- Soit en forfait annuel [...] Sauf cas légitime (ex : modification d'emploi du temps), l'inscription engage la famille pour toute l'année scolaire ; les jours désignés ne peuvent être modifiés ; **Aucun changement de régime ne sera accepté en cours d'année scolaire.**
- Soit occasionnellement : ce régime permet un libre accès au self. Une facture des repas pris est envoyée ultérieurement.

Forfait annuel (nb repas/semaine)	Maternelle et Élémentaire	Collège et Lycée
1 repas	331 €	377 €
2 repas	629 €	690 €
3 repas	884 €	946 €
4 repas	1 144 €	1 267 €
5 repas	—	1 455 €
Repas occasionnel	10,88 €	11,10 €

**Avant de choisir un régime,  
merci de tenir compte de l'emploi du temps de votre enfant.**

**Des activités (facultatives) sont proposées sur le temps de la pause déjeuner :  
Les élèves inscrits à la chorale ou à l'AS sont prioritaires à la cantine, ils ne peuvent pas apporter leur repas.**

- Entre 12h30 et 13h20 : chorale ou Association Sportive
- Le mercredi après-midi : Association Sportive pour les collégiens et DST pour les lycéens

# ETUDES SURVEILLEES 2025 – 2026

---

Chers parents,

L'accompagnement des élèves est l'une des priorités de notre établissement.

Nous constatons que pour certains élèves le travail personnel est insuffisant et que d'autres ont besoin d'un cadre de travail studieux. Afin d'aider toujours plus nos élèves, à la rentrée prochaine, nous proposerons des études surveillées après les cours en 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale. Ces études seront encadrées par un répétiteur qui veillera à ce que chacun fasse son travail personnel dans le silence. Les élèves doivent être sérieux, autonomes et prévoir de quoi travailler pendant ce temps d'études.

**Ce dispositif est ouvert à tous et est facultatif.**

**Cependant, l'équipe pédagogique se réserve le droit de demander à un élève d'intégrer cette structure si cela semble nécessaire.**

**Certains élèves ont déjà été désignés pour rejoindre ces études à la suite du conseil de classe du troisième trimestre de l'année 2024-2025.**

## DUREE

L'inscription se fait à l'année, du 15 septembre 2024 au 29 mai 2025 (29 semaines).

## FREQUENCES ET HORAIRES

Les élèves peuvent s'inscrire de 1 à 3 soirs par semaine pour une heure ou deux heures entre 17h25 et 19h15, en fonction de leur emploi du temps.

## MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription se fait au début de l'année et pour la totalité des 29 semaines. Les familles s'engagent à ce que leur enfant soit présent à l'ensemble des séances.

L'équipe pédagogique de Ste Jeanne-Elisabeth



## LA PASTORALE au LYCEE Ste Jeanne-Elisabeth

Une heure hebdomadaire de **Culture Humaine et Religieuse** est incluse dans l'emploi du temps de votre enfant et dispensée par un professeur de l'établissement.

**La culture religieuse n'est pas en soi d'abord une proposition de foi, elle est un service à tous comme les autres disciplines scolaires.**

Elle permet de réfléchir sur les principales valeurs humaines et aussi sur la connaissance des grandes religions de notre temps. Il s'agit de poursuivre un chemin, à savoir mieux étayer l'étude de l'histoire, de la géographie, de la littérature, de la philosophie, des enseignements artistiques en prenant en compte toutes les formes de réflexions et d'études possibles.

**D'autres manifestations seront proposées par l'Aumônerie tout au long de l'année scolaire,**

- des repas-débats « club sandwich »,
- la projection de films et débats avec la paroisse St François-Xavier,
- des célébrations,
- le FRAT,
- l'engagement auprès des plus jeunes à l'Oratoire du Primaire sur le temps du déjeuner

**L'aumônerie comme lieu communautaire d'apprentissage,**

**L'aumônerie comme lieu de liberté,**

**L'aumônerie comme lieu de rencontre de la tradition chrétienne au cœur de la vie quotidienne.**

Pour la plupart des adolescents, les Ecritures et la Révélation chrétienne constituent un monde à part, déconnecté de la réalité du monde et du quotidien.

L'équipe d'aumônerie pourra donc essayer de rétablir des ponts entre notre expérience de la vie et notre expérience de Dieu.

**L'Équipe Pastorale**

Nous vous communiquons quelques informations concernant le baccalauréat afin de vous permettre d'ores et déjà d'anticiper vos démarches administratives.

## **1. ATTESTATION DE RECENSEMENT**

Dès ses 16 ans, votre enfant doit se faire recenser. Pour cela, il doit se rendre à la mairie de votre ville ou arrondissement ou sur internet.

A la suite du recensement, l'administration le convoquera à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Dès réception de la convocation, l'élève devra en donner une copie à la vie scolaire pour justifier son absence. Merci de demander un report de date si celle-ci a lieu un mercredi, un jour d'épreuves communes ou de bacs blancs car il est important de ne pas manquer aucune de ces évaluations (se reporter au planning des DST)

Nous vous encourageons à faire cette démarche le plus tôt possible. Le certificat de participation à la JDC sera demandé au début de la Terminale.

## **2. ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS**

L'engagement se fait pour tout le cycle terminal : aucun arrêt possible sauf sur décision de conseil de classe.

- 1) A SJE, il est possible de préparer une option en 1<sup>ère</sup> : **Chinois ou arts plastiques ou musique.**
- 2) **La section européenne espagnole ou anglais :** 1 à 2h de renforcement dans la langue + 1h de maths en espagnol ou de SES en anglais (DNL = discipline non linguistique)

Pour les élèves qui souhaitent présenter une option non préparée à SJE, la préparation à l'examen est obligatoire pour être prise en compte dans les bulletins (même si c'est une langue maternelle). Vous avez 2 possibilités :

- **les formations inter-établissement (EIE)** : <https://www.ac-paris.fr/les-enseignements-inter-etablissements-eie-123670>
- **les cours à la carte réglementé du CNED** : <https://www.cned.fr/inscription/7tergdi2>

Important : le choix des langues LVA, LVB et LVC se fait en première. Une fois validé, aucun changement ne pourra être fait (une circulaire sera envoyée fin août pour le choix définitif des langues).

## **3. PIECE D'IDENTITE**

Nous vous rappelons par ailleurs que pour passer les épreuves, votre enfant devra présenter **sa carte d'identité ou un passeport en cours de validité**.

## **4. POURSUITE D'ETUDES**

N'hésitez pas à réfléchir dès cet été à la poursuite d'études souhaitées.

Nous vous recommandons les sites suivants :

- <http://www.onisep.fr/> et <http://www.horizons21.fr/> (aide au choix de la spécialité abandonnée)
- <http://quandjepasselebac.education.fr/>
- <https://www.letudiant.fr/etudes/salons.html> ou <https://www.studyrama.com/salons>
- <https://www.parcoursup.fr/> : les sites de référence pour l'orientation des élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale avec une aide pour leurs choix d'orientation et l'élaboration de leurs parcours après le baccalauréat. Ils y trouveront notamment : les principaux conseils pour réussir leur orientation ; des fiches, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les filières, les formations supérieures et les débouchés ; des informations pratiques sur les événements, les interlocuteurs à leur écoute et les lieux d'information : les semaines de l'orientation, les salons, le calendrier des JPO, l'accès au service [www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)

Nous vous communiquerons au fur et à mesure toutes les informations nécessaires, via votre enfant et sur Ecole Directe

## PETIT LEXIQUE POUR COMPRENDRE LES EMPLOIS DU TEMPS

**AP** : Accompagnement Personnalisé (selon leurs besoins, les élèves – à la demande des professeurs - sont en petits groupes pour travailler leurs difficultés)

**EE** : Enseignement d'Exploration

**LV** : Langue Vivante

**EMC** : Education Morale et Civique

**CHR** : Culture Humaine et Religieuse

**AS** : Association Sportive (facultative – sur inscription)

**ED** : Etudes Dirigées (facultative – sur inscription)

**ES** : Etudes Surveillées (facultative – sur inscription)